

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 886 approuvant le plan de lotissement de d'ilot n° 5 du plaleau du Serpent

n° 886

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
16 août 1949

Numéro JO  
n° 8 du 31/08/1949

Date du numéro  
31 août 1949

### VISAS

Le Gouverneur de la Cote française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du IS septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1844: Vu le décret du 29 juillet 1924 sur le régime des terres domaniales à la Côte française des Somalis : Vu l'arrêté dun S décembre 19235 déterminant les conditions d'apvlication du décret susvisé, notamment en son article 4: Vu le procès-verbal de la Commission de propriété foncière en date du 8 avril 1949: Vu le plan de lotissement ci-annexé signé par M. le commandant de cercle de Djibouti: Vu le décret du 9 novembre 1945 portant création d'un Conseil représentatif de la Côte française des Somalis, plus spécialement l'article 46: Sur le rapport du chef du service des domaines : Le Conseil privé entendu dans sa séance du 11 août 1949,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est rendue exécutoi re la délibération du Conseil représentatif de la Côte française des Somalis en date du 26 juillet 19 19, a ppprouvant le plan de lotissement ci-annexé de lilot n° 5 du plateau du Serpent, Art, 2 — Le présent arrêté sera enreoistre, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Gouverneur et par délégationLe Secrétaire général,R. CHAMBOREDON.